

Blainville, le 4 juillet 2023

## ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE

Bonjour chers parents,

Vous trouverez ci-dessous des renseignements importants pour la prochaine rentrée scolaire.

### ❖ Accueil

L'année scolaire des élèves débutera le **mercredi 30 août** par un accueil **d'une heure** (horaire à venir en août) **avec un seul parent. *Il n'y aura pas de transport scolaire pour cette première journée du 30 août pour les élèves du préscolaire.***

### ❖ Entrée progressive

Trois demi-journées d'entrée progressive auront lieu les 31 août, 1<sup>er</sup> et 5 septembre 2023. **Les élèves doivent être présents tous les jours dans leur classe.** Il n'y aura aucun transport à l'heure du dîner. Le mercredi 6 septembre 2023, tous les élèves du préscolaire doivent être présents en classe, et ce, toute la journée (horaire régulier de l'école). Des détails suivront à la fin du mois d'août.

***Vous aurez la possibilité de venir chercher votre enfant à 11 h 05 lors des trois journées d'entrée progressive, les informations vous seront données lors de la rencontre du 28 août. Exceptionnellement, vous pourrez utiliser le service de garde gratuitement pendant l'entrée progressive.***

### ❖ Rencontre de parents

Notez déjà à votre agenda qu'une rencontre parent/enseignant est prévue **le lundi 28 août 2023 à 19 h au gymnase de l'école.** Le titulaire de votre enfant vous fournira tous les détails reliés à l'année scolaire et répondra à toutes vos questions. Quelques jours avant la rencontre, vous recevrez par courriel, des capsules informatives de l'enseignante de votre enfant concernant des informations importantes et utiles pour l'année scolaire à venir.

Lors de la soirée du 28 août, vous rencontrerez la titulaire de votre enfant ainsi que les directions. Vous recevrez également des informations concernant l'entrée progressive et le fonctionnement général de la rentrée. Nous vous demandons de vous présenter à cette rencontre **sans** votre enfant. Nous tenons à ce que vous veniez seul puisque lors de cette soirée, nous n'avons pas le temps d'accueillir votre enfant convenablement et de créer un lien positif et significatif. Si vous ne parlez pas le français, veuillez être accompagné d'une personne de votre entourage qui maîtrise le français lors de cette rencontre.

...2/



**Le 28 août à 19 h, nous vous demandons d'apporter tous les articles scolaires (la liste scolaire se trouve sur le site Web de l'école dans la section « Rentrée scolaire »), y compris les vêtements de rechange, la serviette et le tablier de votre enfant afin de préparer soigneusement sa rentrée dans sa nouvelle classe.**

❖ **Effets scolaires**

Vous pouvez vous procurer les effets scolaires à la **Librairie Coopsco en ligne ([www.laurentides.coop](http://www.laurentides.coop)) dès maintenant**, mais au plus tard le **6 août prochain** si vous voulez recevoir votre matériel à temps pour le début des classes. Vous pouvez aussi acheter les effets scolaires au magasin de votre choix. La livraison des commandes Web se fait à domicile via Purolator. Le coût de livraison est de 4,99\$ + taxes pour toutes les commandes. Au besoin, vous pouvez communiquer par courriel avec Coopsco à : [sac@laurentides.coop](mailto:sac@laurentides.coop) ou au 450-818-4492.

❖ **Paiement des effets scolaires et coupons de la cafétéria**

Dès que la facture des effets scolaires sera disponible, nous vous aviserons par courriel. Vous pourrez payer par Internet, par Interac (en personne, au secrétariat entre 7 h 30 et 15 h 15 - fermé entre 11 h 15 et 12 h 15) ou par chèque fait à l'ordre de « École de Fontainebleau ». Veuillez prendre note que nous ne prendrons pas de paiement le jour de la rentrée scolaire soit le mercredi 30 août prochain. La vente de coupons-repas du service de cafétéria Jardin Culinaire se fera à partir du 30 août 2023. Vous pourrez payer en argent, par chèque ou par virement bancaire au [jardin.culinaire2000@gmail.com](mailto:jardin.culinaire2000@gmail.com) (question : Fontainebleau – Réponse : ecole1 (en minuscule et sans accent)).

❖ **Transport scolaire**

Veuillez prendre note que les informations spécifiques au transport (no de circuit, heures AM et PM) seront disponibles sur le site de la CSSMI <https://www.cssmi.qc.ca/ecoles/favoris/transport-scolaire> à compter du **17 août**. Vous n'avez qu'à entrer le numéro de fiche de votre enfant (le numéro à 7 chiffres qui se trouve sur le courriel de confirmation de demande d'admission). Pour toute question relative à ce point, nous vous demandons de communiquer avec la direction de l'organisation scolaire au (450) 974-2505.

❖ **Horaire de l'école**

Matinée 7 h 40 à 11 h 05

Dîner 11 h 05 à 12 h 22

Après-midi 12 h 22 à 14 h 47

....3/



❖ **Service de garde**

Le service de garde ouvrira ses portes le jeudi 31 août de 6 h 40 à 17 h 50 **uniquement pour les élèves inscrits**. Si vous désirez profiter de ce service, veuillez communiquer avec la technicienne entre **le 9 août et le 18 août** afin de vérifier l'admissibilité de votre enfant. Vous pouvez rejoindre le service de garde au (450) 433-5528 poste 1.

❖ **Dîner à l'école**

Un service de surveillance des dîneurs est offert aux élèves. Si votre enfant n'est pas inscrit, veuillez communiquer rapidement avec le service de garde au (450) 433-5528 poste 1.

Les élèves peuvent apporter un lunch (veuillez noter qu'il n'y a pas de micro-ondes à l'école) ou acheter un repas préparé sur place par un concessionnaire privé. Ce service débutera le jeudi 31 août pour le préscolaire. Vous trouverez, sur notre site Web, toute l'information nécessaire concernant le service de cafétéria « Jardin Culinaire ».

❖ **Fermeture du secrétariat**

Le secrétariat sera fermé du 5 juillet au 11 août inclusivement. Aucun message et aucun courriel ne sera traité durant cette période. Merci de votre compréhension.

Nous espérons que ces quelques renseignements vous seront utiles. N'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances et au plaisir de vous rencontrer en août.



Lysanne Gagnon, directrice



Manon Giroux, directrice adjointe

